

Compte-rendu réunion du mardi 6 juillet 2021 en mairie de La Grave

Présents :

Pour la mairie de La Grave :

- M. Jean-Pierre PIC – Maire
- M. Philippe SIONNET – 1^{er} adjoint

Pour la S.A.T.A (Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez) – S.A.T.G (Société d'Aménagement Touristique de La Grave) :

- M. Yann CARREL – Directeur des opérations de la S.A.T.A et Directeur d'exploitation de la S.A.T.G
- M. David LE GUEN – Directeur commercial et communication de la S.A.T.G

Pour le Groupement de consultants chargés de l'étude par le Collectif La Grave Autrement :

- Mme Christel GENAY – Cabinet Alterespaces
- M. Bernard JEAN – Cabinet Montagne Conseil

Introduction :

Accueil des représentants du Groupement de consultants par les élus et les représentants de la S.A.T.A / S.A.T.G, et présentation des différents participants.

Préambule :

Dans le cadre de la mission confiée par le Collectif, M. Bernard JEAN souhaite préciser en préambule l'approche et la vision du Groupement en insistant sur le fait que l'étude n'est en aucun cas la documentation et la formalisation d'un contre-projet préétabli. C'est dans ce sens que les relations se sont engagées avec le Collectif. Avec méthode, les travaux prendront appui sur la production scientifique associée à l'éclairage du territoire.

M. Jean-Pierre PIC présente la démarche de la municipalité qui est basée sur une idée forte : « Bien et bon vivre à La Grave » comme annoncé dans la « profession de foi » établie pour les élections municipales de 2020.

Dans cette visée, un des axes principaux du projet de remplacement du 3^{ème} tronçon, n'est pas de faire de La Grave un « Chamonix de l'Oisans ». Les représentants de la S.A.T.A / S.A.T.G acquiescent et partagent cette affirmation. La politique de la Commune en matière de tourisme est de rallonger les saisons et de se positionner clairement sur la saison estivale. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que la S.A.T.A / S.A.T.G s'est positionnée sur la DSP engagée par la commune de la Grave.

Le programme de l'équipe municipale a été exposé à la population avec une réunion publique organisée dans les 5 hameaux de la Communes afin d'instaurer le dialogue et avec pour objectif d'impliquer la population dans des commissions consultatives. Est évoqué l'esprit d'un « mini référendum ».

Présentation du projet :

Parallèlement à cette période électorale s'est constitué le Collectif La Grave Autrement :

Il y a bien eu des échanges et des tentatives de rapprochement pour construire une démarche autour d'un projet commun. Mais très vite les relations se sont crispées puis tendues sur le sujet du 3^{ème} tronçon. La S.A.T.G est de fait perçue comme le prédateur qu'il faut abattre par tous les moyens. Aujourd'hui le dossier a pris une dimension polémique difficilement maîtrisable par la fiabilité des informations qui sont diffusées et qui circulent dans les divers réseaux et médias.

Les représentants de la municipalité évoquent deux axes : « du concret et de la qualité ».

Il y a bien sûr le téléphérique, mais il y a aussi le village. La Commune est à la recherche de vrais partenaires : le Parc national, la S.A.T.G, les communes alentours via la Communauté de communes, etc.

Au-delà du téléphérique d'autres idées sont émises par les élus pour améliorer la vie au village :

- Un peu d'immobilier
- Un embellissement du village
- Une meilleure gestion du stationnement

L'enjeu principal à partager est d'assurer l'avenir à La Grave.

La question du 3^{ème} tronçon et le nettoyage du glacier s'est imposée petit à petit comme un paramètre majeur de cet avenir sur le territoire.

D'un point de vue économique, il y a eu des précédents sans téléphérique ou une activité touristique amputée. En 1986 le téléphérique a fermé pendant un an et demi et cela a été une catastrophe pour l'activité locale.

Au même titre, que suite à l'effondrement de la montagne au tunnel du Chambon en 2015, la situation a confirmé la forte dépendance au tourisme avec les préoccupations qui en ont découlé pour le territoire.

De manière très formelle et particulière appuyée, les représentants S.A.T.A / S.A.T.G confortés par les élus affirment :

- 1) que le projet du 3^{ème} tronçon n'intègre pas de liaison avec les 2 Alpes (le débit de 400 personnes / heure ne le soutiendrait pas). A noter que la liaison terrestre se pratique déjà naturellement et d'une façon équilibrée (« pourquoi chercher à briser ce dernier ? »).
- 2) qu'il n'est en aucun cas question de projet de domaine skiable « Grand Oisans ».
Une telle option ne serait ni viable, ni soutenable d'un point de vue économique (La Grave est sur un micro-volume soit env. 1200 personnes à la journée). « Ce serait se tirer une balle dans le pied ». Cette liaison n'a pas de sens et n'est pas souhaitée par la Commune.

A ce stade de la discussion, les représentants de la S.A.T.A / S.A.T.G : M.M Yann CARREL et David LE GUEN souhaitent intervenir en faisant part de leur profonde contrariété quant aux messages tronqués véhiculés à leur encontre sur les réseaux sociaux.

De leurs dires, des échanges de plusieurs heures se sont tenus avec certains membres du Collectif. Ils regrettent que leurs propos n'aient pas été fidèlement restitués dans certains médias en étant volontairement et défavorablement modifiés ou tronqués.

A titre d'exemple la question de la liaison avec les 2 Alpes n'est en aucun cas mentionnée dans la DSP ou encore dans le CERFA qui présente l'étude au cas par cas justifiant la création du 3^{ème} tronçon.

Les élus et la S.A.T.A manifestent la nécessité de rétablir la réalité. Une extrême rigueur est attendue de la part du Groupement de consultants.

La S.A.T.A / S.A.T.G dont le dossier a été retenu dans le cadre de la Délégation de Service Public (2017 / 2047) présente son approche :

La S.A.T.G est une composante de la S.A.T.A sa spécificité est d'être constituée de personnes locales ayant la culture et l'esprit des lieux. La Grave est un site particulier et reconnu comme tel à l'international. Il est attendu que cet héritage perdure et soit respecté. La S.A.T.A a pleinement conscience que le site de La Grave est tout particulièrement regardé (importante notoriété du territoire). Ils indiquent que c'est une raison de plus d'être contrarié quand associés à des propos qu'ils n'ont jamais tenus.

Les différents engagements de la S.A.T.G sur le territoire de La Grave :

- prépondérance de l'emploi dans un environnement local
- rénovation de l'acquis et embellissement de l'existant (couleurs des bennes, aire de jeux au sommet du premier tronçon...)
- création et développement d'un spot récréatif au col des Ruillans
- stabilisation de l'équipement et équilibre de l'exploitation en prenant en compte la difficulté de l'exploitation sur le glacier dont le profil a fortement évolué

Concernant le 3^{ème} tronçon, plusieurs solutions étaient sur la table :

- Celle du remplacement du téléski par un nouvel appareil de même type. Ceci aurait nécessité un reprofilage du glacier chaque année avec apport de matériaux en quantité sur le glacier. Elle a été écartée.
- Celle d'un téléphérique / télécabine de 30 places avec 1 pylône unique sur le rognon rocheux. Elle a été privilégiée.

Les objectifs du nouvel équipement sont :

- la mise en place d'une première benne pour les guides à 7 h du matin à leur demande contraint de partir au plus tôt selon les courses prévues (une offre d'hébergement en refuge est à questionner).
- l'orientation du produit pour un téléphérique devant largement s'orienter vers la saison estivale afin de pouvoir à minima stabiliser la fréquentation.

Néanmoins il est aussi admis que le projet initial s'est étoffé notamment suite aux échanges dans le cadre de la démarche Village d'Alpinisme : réflexion autour d'une opportunité de créer à 3200 un centre d'interprétation. Selon l'étude Météo France « CLIMSNOW » le scénario est « optimiste » pour l'horizon 2050 (le glacier existerait encore et sa langue s'arrêterait 200 mètres plus haut par rapport à l'arrivée du 3^{ème} tronçon, il serait donc encore observable). L'intérêt n'est pas de développer un tourisme mortifère mais bien au contraire de faire un tourisme vivant à La Grave.

Les participants conviennent de conserver le contact et de prolonger les échanges.